RAPPORT D'Activités 2022

SEPANT

Protège la nature et l'environnement en Touraine

Sommaire

Sommaire 1
1 - Vie associative 3
1.1. Les adhérents 3
1.2. Gouvernance 3
CONSEIL D'ADMINISTRATION ET BUREAU 3
Réunions d'équipe salarié(e)s et bénévoles 3
1.3. Équipe salariée 3
1.4. Le forum de la SEPANT : un moment de rencontres 4
1.5. Formations des bénévoles 4
1.5.1. Formation orthoptères – perfectionnement 4
1.5.2. Formation mammifères semi-aquatiques 5
1.5.3. Formation Ecologie générale 5
1.6. Groupes de travail bénévoles 5
1.7. Réseau associatif 6
1.8. Communication 7
2 - Réunions institutionnelles et 9
débats 9
2.1. Commissions et réunions institutionnelles 9
2.2. La défense de l'environnement au quotidien 11
2.3. Les principales actions juridiques de la SEPANT en cours en 2022 12
3 - Faune, flore, milieux naturels 14
3.1. Biodiversité agricole 14
3.1.1. Le Réseau de l'Observatoire agricole de la biodiversité (OAB) 14
3.1.2. Diagnostics écologiques sur les exploitations agricoles 15
3.1.3. Natura 2000 - Zone de Protection Spéciale (ZPS) Champeigne 15
3.1.4. Concours général agricole « Pratiques agroécologiques, prairies et parcours » 16
3.1.5. Natura 2000 – Vallée de l'Indre 16
3.2. Inventaire et restauration des zones humides 16
3.3. Diagnostics écologiques 17
3.3.1. Mise en œuvre du programme de gestion du Marais a NOTRE-DAME d'OE 17
3.4. Inventaires 17
3.4.1. Inventaire permanent des ZNIEFF 17

3.4.2. Inventaire de biodiversité 18
3.4.3. Diagnostic écologique du CEA-le Ripault 18
3.4.4. Suivi Temporel des Rhopalocères (STERF) 18
3.4.5. Amélioration des connaissances sur les papillons du Plan Régional d'actions en Indre-et-Loire 18
3.4.6. Numérisation et valorisation de la collection "Lépidoptères" d'Alain CAMA 19
3.4.7. Base de données naturaliste 19
3.5. Restauration et gestion écologique 20
3.5.1. Suivi de la colonisation des mares de compensation LGV SEA 20
3.5.1. Suivi des espèces cibles dans les sites en acquisition LGV SEA 20
3.5.2. ORBELLO / Yzeures-sur-Creuse 20
3.5.3. Les mares en Indre-et-loire 20
3.5.4. Eleveurs de biodiversité 21
3.5.5. Aux Arbres etc 21
3.5.6. Accompagnement A10 22
3.5.7. Mise en œuvre du Plan de gestion du pré des Tourettes 22
3.5.8. Messicoles 23
3.6. Sorties nature GRAND PUBLIC 23
3.7. Sensibilisation et éducation à la biodiversité Auprès du jeune public 23
3.8. Formations à la biodiversité 24
3.8.1. Formation sur la flore ligérienne 24
3.8.1. Formation à la biodiversité auprès des techniciens de rivières 24
3.8.2. Formation PostGIS Lizmap pour Indre Nature) 24
4 - Le développement durable 25
4.1. Favoriser l'émergence d'une culture commune sur les enjeux de l'eau 25
4.2. La prévention au réemploi 25
4.3. La sensibilisation à la Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) 26
4.4. Objectif climat 2030 : Accompagnement des collectivités à l'adaptation au changement climatique 26
4.5. Sensibilisation du public 27

1 - Vie associative

1.1. Les adhérents

Au 31 décembre 2022, la SEPANT comptait 143 adhérents individuels, 3 associations adhérentes (LPO Touraine, Maison de la Loire 37, Pour un cadre de vie Préservé à Ballan-Miré), auxquels s'ajoutent les 27 associations fédérées (voir plus loin) et une association affiliée (Société Herpétologique de Touraine).

1.2. Gouvernance

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET BUREAU

Le conseil d'administration (CA) est composé de membres de la SEPANT élus à l'Assemblée Générale (AG) pour 3 ans et des représentants des associations fédérées.

Composition du CA 2022 (hors associations fédérées):

Pascale Andriot	**Alain Dutour**
Céline Baudinet	**Valérie GALLOY**
Dominique Boutin	**Laurianne Krust**
Ghislaine Carimalo	**Cyril Ménager**
Camille Cherrier	**Arnaud Moriceau**
Bruno Debron	**Christian Moron**
Gilles Deguet	**Pierre Richard**
Didier Dubois	**Lionel SCHOETTEL**

Les membres du bureau :

Pierre Richard : Président ; **Bruno Debron** : Vice-président en charge du Développement Durable ; **Dominique Boutin** : Vice-président Environnement ; **Alain Dutour** : Secrétaire général ; **Ghislaine Carimalo** : Trésorière.

Le CA s'est réuni à 10 reprises en 2022.

Les réunions de bureau ont lieu habituellement toutes les deux semaines. 22 réunions de bureau se sont tenues en 2022.

Les comptes-rendus de ces réunions ont été transmis régulièrement aux membres du bureau, du CA et aux salarié(e)s de l'association.

Réunions d'équipe salarié(e)s et bénévoles

Une réunion mensuelle est organisée afin de répondre à une demande croissante de partage d'informations sur les projets en cours et les moyens disponibles ou à créer à la SEPANT pour mettre en œuvre son projet associatif. Elle s'adresse à l'équipe salariée et aux bénévoles actifs qui suivent ou souhaitent suivre des projets. Il s'agit notamment pour les salarié(e)s de présenter les avancées sur les projets en cours.

1.3. Équipe salariée

En 2022, la SEPANT a employé 12 salariés sur 11 postes (10.7 ETP), et a accueilli 4 stagiaires ainsi que 2 volontaires en service civique :

Vincent Lévêque a pris la suite d'**Astrid Barthélemy** en tant que directeur de l'association. Quinze jours de passation ont eu lieu en octobre 2022.

Astrid Barthélemy a bénéficié d'une rupture conventionnelle. Elle souhaitait se consacrer à de nouveaux projets personnels.

Camille Soton, volontaire en service civique, a participé aux projets d'éducation à l'environnement de l'association (animation et

sensibilisation). Sa mission s'est terminée en août 2022.

Maxime Lecomte, volontaire en service civique, a participé aux études d'inventaires et de gestion du patrimoine naturel sur le projet STERF (cf. ci-dessous). Sa mission s'est terminée en novembre 2022.

Plusieurs stagiaires sont aussi venus compléter les effectifs durant l'année :

Annabelle Tiret, étudiante à l'Université de Tours en L2 « Sciences de la Vie », a été accueilli pendant 15 jours et a participé aux inventaires, saisies de données, stands et animations.

Maxime Suriray, étudiant à l'Université de Tours en M2 « Sociologie prc métiers de l'intervention sociale et territoriale », a été accueilli pendant 4 mois et a participé au renforcement de la coopération de la SEPANT avec les associations fédérées en travaillant notamment sur le site internet.

Sarah Micalet, en formation d'ingénieure à l'université de Toulouse (ENSAT), a été accueillie 6 mois sur les suivis de la ressource alimentaire des Outardes Canepetières de la zone Natura 2000 Champeigne.

Laurence Djafer, a été détachée auprès de la SEPANT en octobre 2022 dans le cadre du programme de mécénat de compétence de son entreprise, BNP Paribas, en vue de mettre en place de nouveaux financements des activités non lucratives de l'association

En décembre 2022, l'équipe était donc composée de 10 salariés, pour 9.7 ETP :

Damien Avril (CDI), **Marion Bernard** (CDI), **Vincent Lévêque** (CDI), **Chloé Gislot** (CDI), **Emma Yao** (CDI), **Caroline Monteil** (CDI), **Laurent Palussière** (CDI) et **Margot Schmitt** (CDI), **Flore Del Rio** (CDI), **Fiona Berger-Robinet** (CDI).

1.4. Le forum de la SEPANT : un moment de rencontres

La SEPANT a organisé son deuxième forum de rentrée le vendredi 7 octobre de 18h à 21h à la salle Jacques Villeret de Tours.

Dans une ambiance chaleureuse, le président Pierre Richard, les membres du bureau, les salariés et des bénévoles ont accueilli une cinquantaine de visiteurs qui ont pu déambuler sur les différents stands présentant les différents groupes de travail et tenus par l'équipe salariée. Les personnes ont ainsi pu découvrir les thématiques et les actions en cours menées par la SEPANT, tester leurs connaissances avec des animations et aussi s'inscrire aux prochaines activités (chantiers/sorties/terrain).

Pour clôturer cette belle soirée, tout le monde a pu discuter autour d'un verre et d'un buffet partagé. Ce forum fut un succès : de nouveaux bénévoles se sont inscrits dans les groupes de travail.

1.5. Formations des bénévoles

En 2022, la SEPANT a poursuivi la mise en place de formations à destination des bénévoles et des membres des associations fédérées. L'objectif est de permettre une meilleure participation des bénévoles aux projets de la SEPANT et à ceux des associations locales.

Plusieurs formations ont ainsi été proposées cette année.

1.5.1. Formation orthoptères – perfectionnement

Le samedi 30 juillet 2022, une formation a été proposée à une quinzaine de naturalistes de la région. Une présentation en salle a permis d'évoquer la biologie, l'écologie et la systématique de ces insectes. L'après-midi, les participant(e)s se sont rendus sur le site des

Pelouses de Bertignolles, d'une richesse exceptionnelle pour ce groupe d'insectes.

1.5.2. Formation mammifères semi-aquatiques

Le 10 septembre 2022 s'est tenue une formation portant sur les mammifères semi-aquatiques. Elle s'est déroulée sur le terrain, en itinérance sur les communes de Veigné, Montbazon et Monts. Les bénévoles ont eu l'occasion d'identifier les traces de Campagnol amphibie, Castor d'Eurasie et Loutre d'Europe.

1.5.3. Formation Ecologie générale

Cette formation avait été proposée dans le but de transmettre aux bénévoles, des connaissances d'une science très vaste à l'interface de nombreuses autres, science sur laquelle nous nous appuyons au quotidien dans les projets d'études et militants. Disposer d'un vocabulaire commun, connaitre les enjeux départementaux comme globaux et identifier les leviers d'actions sont prépondérants à la préservation de la biodiversité.

Elle s'est déroulée le 3 décembre 2022, une quinzaine de participants y ont assisté.

1.6. Groupes de travail bénévoles

Plusieurs groupes thématiques de bénévoles interviennent dans l'association.

Groupe BIODIVERSITE

Le groupe biodiversité constitue un lieu d'échanges, de formation et de perfectionnement naturaliste à travers de nombreuses réunions et sorties. Il a été réorganisé en avril 2022.

En 2022, 5 réunions ont eu lieu :

- 1 réunion le 06/04/2022 pour échanger sur les thématiques sur lesquelles les bénévoles souhaitent s'investir ;
- 4 réunions thématiques le 07/09/2022 (Plan mares), le 05/10/2022 (Atlas des rhopalocères), le 09/11/2022 (multithématiques) et le 07/12/2022 (Parcs photovoltaïques).

Une trentaine de personnes ont participé aux réunions.

Groupe déchets

Constitué d'une dizaine de bénévoles et de salarié(e)s, le groupe déchets s'est réuni 8 fois en 2022 et a également participé au DLA de la SEPANT.

Des membres du groupe Déchets ont représenté la SEPANT dans diverses commissions départementales (COPIL PPA métropolitain, CSS des centres d'enfouissement de Sonzay et de Chanceaux-près-Loches, commission de suivi de la cimenterie « CALCIA » à Villiers-au-Bouin).

Le groupe déchets a visité le centre d'enfouissement de Sonzay (150 000 tonnes de déchets enfouis par an).

La SEPANT, avec d'autres associations spécialistes, a participé aux 5 comités techniques (puis aux comités de concertation après changement de désignation) organisés par Touraine Propre.

La SEPANT a également participé à toutes les manifestations organisées par la Région sur le thème des déchets : journée biodéchets, séminaire Prévention et réduction des déchets, suivi du PRPGD (adaptation du SRADDET).

L'année 2022 fut aussi l'occasion pour Christian Moron de se faire accompagner aux différentes commissions où il était titulaire par les suppléants pour leur permettre d'en comprendre les tenants et aboutissants et une montée en compétences. Ce tuilage lui a permis de passer la main de référent du groupe déchets en toute sérénité.

Groupe communication

Le groupe communication s'est réuni pour préparer les bulletins Touraine Nature, discuter de la stratégie de communication et faire le point sur les outils de communication de la SEPANT : site internet, newsletter, page Facebook. Le groupe communication s'est réuni 7 fois au cours l'année.

Groupe eau

Le groupe eau de la SEPANT s'est réuni plusieurs fois en 2022 et a pu échanger à distance afin d'aborder les dossiers locaux et les actualités de l'eau et des milieux aquatiques : la sécheresse et les arrêtés de restrictions des usages de l'eau, la continuité écologique, notamment sur la Creuse avec le barrage de Descartes, et les études HMUC (Hydrologie, Milieux, Usages et Climat).

Groupe climat

Le groupe climat créé en 2021 suite à une volonté de bénévoles et de salarié(e)s de la SEPANT, qui ont à cœur de proposer des actions de lutte contre le changement climatique, s'est poursuivi en 2022. Il a pu notamment participer à l'animation de fresque du climat, en interne et à destination de collectivités et d'entreprises. Le groupe s'est également mobilisé pour la fête de la science, qui a réunie plus de 1000 personnes à l'hôtel de ville de Tours en octobre 2022, et dont le thème était le changement climatique.

Groupe RSO

Le groupe RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations) a été créé en 2022 suite à une volonté de bénévoles et de salarié(e)s de la SEPANT, qui ont à cœur de proposer des actions pour accompagner les organisations dans la prise en compte de leur impact sur le changement climatique.
Ce groupe, composé de 4 à 5 personnes, a notamment permis de lancer des démarches pour former les élus du territoire via l'outil Inventons Nos Vies Bas Carbone (INVBC), animer des formations sur les déchets ou encore le gaspillage alimentaire.

1.7. Réseau associatif

FNE national et FNE Centre-Val de Loire

En tant qu'association départementale fédérée, la SEPANT participe régulièrement aux activités de FNE Centre-Val de Loire (FNE-CVL). Elle est représentée au conseil d'administration et au bureau de FNE-CVL par le président de la SEPANT, **Pierre Richard** (vice-président de la fédération régionale) et **Bruno Debron**.

En parallèle, la coordination des actions a été poursuivie via la participation aux réunions des directeurs associatifs, aux réunions du directoire Eau, aux réunions sur les bases de données ainsi que pour les projets régionaux comme Objectif Climat 2030 ou Objectif MARES (voir plus bas).

Graine Centre

La SEPANT adhère au Graine Centre qui est le réseau pour l'éducation à l'environnement en région Centre-Val de Loire. Il réunit les personnes et les structures qui ont pour mission d'informer, de sensibiliser et d'éduquer à l'environnement et au développement durable sur le territoire régional.

Réseau d'Éducation à l'Environnement d'Indre-et-Loire (REE37)

Le REE37 est constitué de personnes et de structures d'Indre-et-Loire qui souhaitent se regrouper pour aborder des thématiques plus locales ou encore pour mieux se connaitre entre acteurs locaux de l'éducation à l'environnement. La SEPANT y côtoie la LPO Touraine, le CEN Centre, Couleurs sauvages, Biodivercity, ArboréSciences, Familles Rurales 37, CPIE Touraine—Val de Loire, Arbre voyageur, etc.

Réseau des associations fédérées à la SEPANT

La SEPANT fédère en 2022 27 associations actives localement :

- **Agir pour le Développement Durable et Economique – préservons nos territoires Ruraux (ADDER)**
- **Association pour la Défense de l'Environnement dans la Vallée de l'Echandon (ADEVE), Tauxigny-St Bauld**
- **Association pour le Développement des Transports collectifs en Touraine (ADTT)**
- **AMAP La Riche en Bio, La Riche**
- **Association pour la Protection de l'Environnement et l'amélioration de la**

qualité de vie à Athée-sur-Cher (APPE Athée-sur-Cher)

- **Association étudiante pour la Protection de la Nature et l'Environnement (APNE), Tours**
- **Arboretum de la Martinière, Veigné**
- **Association des Riverains et Usagers du Stockage Souterrain de Gaz Touraine (ARUSS), Céré-la-Ronde**
- **Association Citoyenne Gâtine Racan (ACGR)**
- **BETZ-STIOLES ET CIE, Betz-le-Château**
- **Bien vivre au nord de Tours, Mettray**
- **Biodiv' en Loire, Fondettes**
- **Biodivercity, Mettray (puis Chambray)**
- **Association de Botanique et de Mycologie de Sainte-Maure-de-Touraine (BOTAMYCO 37),**
- **Ensemble et vigilants face aux inondations dans le Bouchardais, Crouzilles**
- **Ensemble pour bien vivre à Verneuil le Château**
- **Entomologie Tourangelle et Ligérienne (ETL)**
- **La P'tite Brosse, Montlouis-sur-Loire**
- **Maisons Paysannes de Touraine**
- **Mouvement de Lutte contre les Nuisances Aériennes à Tours (MLNAT), Tours**
- **Nature et environnement (NATENV), Sorigny**
- **Nature et Environnement Val d'Amboise (NEVA)**
- **Pour que l'Arboretum Pousse (PAPOU), Arboretum de Monthodon**
- **Patrimoine Vivant en Claise Tourangelle (PVCT)**
- **Pic Noir, Nouzilly**
- **RAIPONCE**
- **Savonnières en Transition**

En 2022, l'initiative pilotée par le Vice-président Bruno Debron, a été poursuivie pour resserrer les liens avec les associations fédérées et associées à la SEPANT pour connaître leurs attentes vis-à-vis de la SEPANT, leurs besoins d'actions communes ou de formations ; et de faire participer aussi les membres de ces associations aux groupes de travail de la SEPANT, et à certaines de ses actions comme les plantations de haies ou les restaurations de mares.

En 2022, la fédération départementale SEPANT a accueilli avec joie 3 nouveaux membres dans le courant de cette année 2022 : Biodiv' en Loire, Savonnières en Transition et l'Association Citoyenne Gâtine Racan.

Ces adhésions, chacune validée à l'unanimité par le Conseil d'Administration de la SEPANT, témoignent de la vitalité de la vie associative en faveur de la défense de la nature et de l'environnement en Touraine, de l'attractivité de la SEPANT, et de son enracinement territorial, qui doit permettre de mieux la connaître et de porter ses valeurs, que partagent les associations fédérées anciennement ou récemment.

Par ailleurs, l'AMAP La Riche en Bio a souhaité ne plus faire partie de la fédération départementale SEPANT.

1.8. Communication

Nouveau LOGO

Sur les stands il était parfois difficile de nous repérer, le logo semblait un peu désuet et les missions de la SEPANT se diversifiant, il a été décidé de trouver un nouveau logo plus à l'image de la SEPANT : sérieux, professionnel, qualitatif et qui parle aux plus jeunes d'entre nous.

Le travail a commencé en avril 2022 pour la réalisation d'un cahier des charges respectant l'avis des membres du Conseil d'Administration. La graphiste Gribouille a été retenue et quelques allers et retours plus tard, notre nouveau logo voyait le jour doté d'une base line « protéger la nature et l'environnement en Touraine ». Une mascotte Fiber nous accompagne également pour égayer nos outils de communication.

Publications

En 2022 deux bulletins Touraine Nature ont été publiés et envoyés aux adhérents, aux associations fédérées ainsi qu'aux partenaires associatifs actuels et historiques.

- Touraine Nature n°56 : La SEPANT engagée dans un dispositif local d'accompagnement (DLA)

- Touraine Nature n°57 : Les aires naturelles protégées : plus d'espaces pour la biodiversité – Partie 2

Ils sont disponibles sur le site internet de la SEPANT.

Merci aux bénévoles et aux salarié(e)s pour leur participation à la rédaction de ces bulletins ainsi qu'à la mise sous pli des documents transmis.

Lettre d'information SEPANT

Une lettre d'information est envoyée par courriel aux adhérents environ tous les 15 jours. Elle diffuse des informations sur les actions en cours et sur les différents événements portés par l'association ou ses partenaires, ….

Site internet

Le site internet www.sepant.fr est un des outils de communication externe de l'association. Il permet de d'informer des actions de l'association, de fournir une documentation, et d'annoncer les évènements à venir. Le site possède plusieurs entrées : Agir au quotidien (informations générales pour le grand public), Thématiques d'action (explicite les actions de l'association), Publication et outils, et Agendas et activités.

L'outil Lizmap

Depuis 2016, la SEPANT utilise l'outil de cartographie interactive en ligne Lizmap. La SEPANT est reconnue pour la qualité de ces cartographies interactives.

Ces cartographies sont utilisées dans de nombreuses études (inventaires de zones humides, inventaires de biodiversité communale, etc.) et sont largement plébiscitées par les partenaires de la SEPANT. Rappelons que chacun(e) peut accéder aux cartes interactives via le lien suivant :

https://sepant.lizmap.com/cartes/

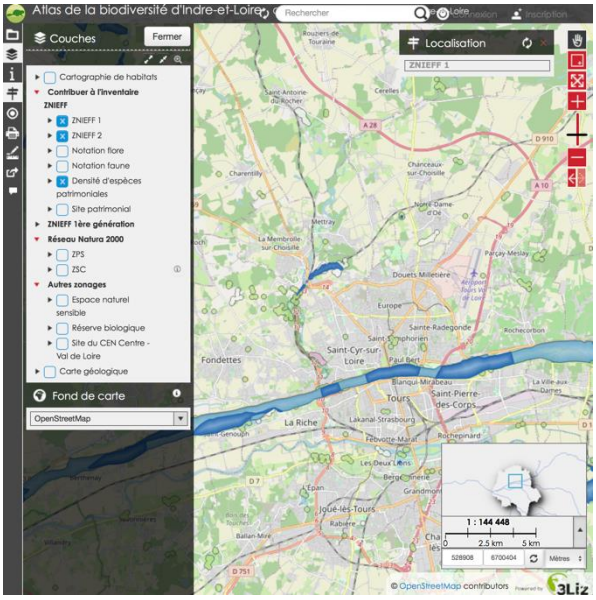

Réseaux sociaux

Ceux qui suivent la SEPANT sur les réseaux sociaux peuvent également trouver des informations et des retransmissions d'actualités de ses partenaires sur sa page Facebook :

https://www.facebook.com/associationsepant

La page de la SEPANT a gagné 272 abonnés au cours de l'année 2022, pour un total de 1685 abonnés.

Presse et médias locaux

La SEPANT émet régulièrement des communiqués de presse qui sont repris par les médias. Elle est par ailleurs elle-même directement sollicitée par ces derniers. Ainsi en 2022, la SEPANT est citée dans :

- Journaux et magazines : La Nouvelle République, TMV Tours
- Webzines : France Nature Environnement National

- Radios : RCF, France Bleu Touraine
- Télévision : France 3 Centre, TV Tours
- Newsletter FNE-CVL.

Tenue de stands lors des manifestations

La SEPANT a tenu des stands sur des thématiques environnementales (liste non exhaustive) :

- Marché de la Riche en Bio à La Riche le 15 mai 2022, stand sur la préservation des messicoles.
- Parc en fête à L Croix-en-Touraine le 5 juin 2022 stand sur les auxiliaires du jardin.
- Fête de la Biodiversité à Tours, le 2 juillet 2022, stand et animation sur le thème des insectes.
- Terres du Son à Monts, les 8, 9 et 10 juillet 2022, stand la biodiversité et le climat.
- Convergence Bio à Tours le 18 septembre 2022, stand sur la biodiversité.
- Rentr'écolo à la faculté des sciences de Tours, le 29 septembre 2022, stand et animation sur la biodiversité.
- Fête de la Science à Tours les 15 et 16 octobre 2022, stand et jeux sur la biodiversité face au changement climatique.

Terres du Son les 8, 9, 10 juillet à Monts

Ciné-débat

Grâce aux bénévoles de la SEPANT, un partenariat a été tissé avec le cinéma CGR à Tours Centre et nous avons pu animer cinq séances de ciné-débat chaque mois. La programmation a été variée et se voulait également grand public. L'intervention d'un expert ou d'une experte a permis d'alimenter les débats sur différents sujets environnementaux :

- Ciné-débat : Le Temps des Forêts, le 17 janvier 2022 ;
- Ciné-débat : Permaculture, la voie de l'Autonomie, le 21 février 2022 ;
- Ciné-débat : Les Sentinelles, le 21 mars 2022 ;
- Ciné-débat Wall-E, le 20 juin 2022 ;
- Ciné-débat Avatar 2, le 19 décembre 2022.

2 - Réunions institutionnelles et débats

2.1. Commissions et réunions institutionnelles

En tant qu'association agréée au titre du code de l'environnement par arrêté du Préfet d'Indre-et-Loire, elle est fortement impliquée dans les commissions départementales, et les commissions

locales d'information pour des sites classés, qui constituent des lieux de communication et d'échanges privilégiés sur les dossiers environnementaux.

En 2022, voici les principales réunions auxquelles ont participé les représentants de la SEPANT :

Commissions préfectorales / Direction Départementale des Territoires
Commission Départementale de la Nature des Paysages et des Sites (CDNPS) formations "Nature" et "sites et paysages"
Commission Départementale Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF)
Conseil de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST)
Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage (CDCFS)
Commission Départemental des Orientations Agricoles (CDOA)
Observatoire sécheresse
Commission liste commissaires enquêteurs
CCSE Calcia
Commission de Suivi de site ISDND Chanceaux (COVED)
Commission de Suivi de site Synthron
CCS Suez à Sonzay
CCS EPC France
Comité des usagers – Préfecture Indre et Loire
COPIL Barrage de Descartes
COPIL Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA)
Atelier « Sols vivants » - DDT 37
Rencontre sur sites protégés – DDT 37
HMUC Vienne Tourangelle
Commission de Suivi de site Innovative Water Care – Amboise
Conseil Régional / Agence de l'Eau Loire Bretagne / SAGE
Conseil Régional - CCES du PRPGD (Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets)
Conseil Régional - Réunion annuelle conventions vertes
CLE Cher Aval
Comité de l'eau - SAGE Bassin Vienne Tourangelle
Pays/ Communautés de communes/ Communes/ Syndicats
CC Touraine Vallée de l'Indre - Commission Consultative des Services Publics Locaux
CC Touraine Vallée de l'Indre - CODEV
CC Touraine Vallée de l'Indre – Comité Programme LEADER
Tours – Réunion avec Adjointe à la Biodiversité
Sorigny – Projet Eolien

SAVI – Réunion haies Louroux
TMVL - Rencontre sur bois-énergie et projets énergie
Syndicat Touraine Propre - Comité technique sur la gestion des déchets en Indre-et-Loire
Syndicat Touraine Propre – Réunion publique sur la gestion des déchets en Indre-et-Loire
Contrat Territorial Manse COPIL et COTECH
Contrat Territorial SBNM Syndicat du Bassin du Négron et du Saint-Mexme
Contrat Territorial du Syndicat de la Brenne
COPIL Natura 2000 basses Vallées de la Vienne et de l'Indre
COPIL Natura 2000 ZPS Champeigne
COPIL Natura 2000 Complexe du Changeon et de la Roumer

Toute l'équipe de la SEPANT remercie vivement les personnes participant à ces réunions, le temps bénévole associé est estimé pour 2022 à une centaine d'heures de travail au minimum, pour une cinquantaine de réunions. Ces journées étant consacrées à siéger aux réunions, mais aussi à la préparation et au suivi des dossiers.

2.2. La défense de l'environnement au quotidien

Conformément à ses Statuts et à son projet associatif, la SEPANT a pour première vocation de s'efforcer de défendre la nature et l'environnement, à la fois par la connaissance de cet environnement en Indre-et-Loire, et par l'action militante, notamment quand lui sont signalés des cas d'atteinte à l'environnement.

Sans surprise, ce sont souvent des coupes d'arbres, soit d'alignement le long de routes ou de chemins, soit en bordure de rivière pour les ripisylves, soit des espaces boisés (parfois classés) qui ont fait l'objet d'arasements, qui lui sont signalés. Les dépôts sauvages de déchets sont par ailleurs parfois signalés, de même que le non-respect des distances de traitement par pesticides. Selon les cas, la SEPANT intervient auprès d'une collectivité locale concernée, ou de l'Office Français de la Biodiversité ; ou n'intervient pas, quand on dénonce par exemple un projet de construction, lorsque celui-ci est conforme au PLU de la commune, sachant que c'était en amont, lors de l'élaboration du document d'urbanisme, qu'il fallait intervenir.

A côté des interventions au coup par coup, la SEPANT intervient dans la durée, dans de nombreuses commissions départementales où elle dispose d'un siège en tant qu'association agréée au titre du code de l'environnement. Grâce à sa présence à la CDNPS, à la CDPENAF, elle protège les sites notamment en cas de nouvel aménagement, ou d'élaboration de nouveaux documents d'urbanisme. Grâce à sa présence au CODERST et dans plusieurs comités de suivi de sites relatives à des installations classées, la SEPANT assure une veille sur les sites industriels, et sur la sécurité de ceux-ci vis-à-vis des riverains comme de ceux qui y travaillent. Il y a lieu ici de remercie plusieurs associations fédérées, qui pourvoient ces commissions en représentants qui viennent épauler la SEPANT.

La vigilance s'impose également dans le domaine de l'Eau, à travers la représentation dans différentes instances, notamment les Schémas d'aménagement et de gestion de l'Eau (SAGE) qui sont des outils de planification, ou le Comité des utilisateurs du domaine public fluvial ligérien, qui est une instance de gestion. La coopération avec les Syndicats de rivière constitue également un élément-clé de la protection des cours d'eau, des milieux humides, de la flore et la faune rivulaires.

Dans le domaine du développement durable et de la lutte conte les effets du changement climatique, la SEPANT est également présente, sur le plan militant, à travers par exemple la participation à des commissions sur la prévention et la gestion des déchets et des rencontres avec les élus.

Le travail mené au sein des Commissions de la SEPANT : biodiversité, eau, déchets, climat, permet à la fois de construire les positions de l'association dans ces différents domaines, et de faire monter en compétence les adhérents qui y participent : c'est là un facteur essentiel de l'action bénévole au sein de la SEPANT.

On peut regretter que, faute de temps et faute de mise en place d'une veille dédiée, la SEPANT participe

peu aux enquêtes publiques ayant des dimensions environnementales importantes. C'est une activité bénévole qui pourrait se développer dans les prochaines années, de même que la participation au dispositif « Sentinelles de la Nature » que doit mettre en place la Fédération FNE Centre-Val de Loire ; notons que la SEPANT participe cependant à la Commission de choix des commissaires-enquêteurs, placée auprès de l'autorité préfectorale, et pilotée par le Tribunal Administratif d'Orléans.

Au-delà des constats d'atteintes à l'environnement, la SEPANT se veut pro-active en s'efforçant, à travers tous ses projets environnementaux, ses relations avec les élus et avec les habitants, sa participation à des instances départementales (CDPENAF, CODERST, CDNPS, etc.), de promouvoir des comportements respectueux de la biodiversité et de la planète. Depuis 2020, elle s'engage en outre, dans une politique de protection et de restauration des habitats, en commençant par les mares communales (en partenariat avec le Conseil Départemental), les prairies naturelles (habitats agro-pastoraux, cible du projet « éleveurs de biodiversité », en partenariat avec InPACT 37 et Terre de Liens), les haies et les arbres des champs (collectif « Aux arbres, et caetera », avec InPACT37 et des groupes de planteurs d'arbres locaux).

2.3. Les principales actions juridiques de la SEPANT en cours en 2022

Zones de non-traitement par pesticides

La SEPANT avait déjà combattu les chartes d'engagement des utilisateurs agricoles de produits phytopharmaceutiques vis-à-vis des riverains (qui autorisaient des diminutions des distances de non-traitement par pesticides vis-à-vis des propriétés et habitations voisines des espaces traités) avant les annulations de leur cadre juridique par le Conseil Constitutionnel, puis le Conseil d'État (décision du 26/07/2021). Or le Gouvernement a repris une réglementation à peine modifiée pour tenir compte des observations du juge constitutionnel et du Conseil d'État, pour réglementer les chartes ZNT riverains, et une charte elle aussi légèrement modifiée a été à nouveau établie par la Chambre d'Agriculture et la FNSEA (avec les mêmes dérogations aux distances de non traitement), et soumise à la validation de la Préfète d'Indre-et-Loire. Cette validation a été obtenue par arrêté du 27 juillet 2022, après une période de consultation extrêmement courte et discrète. La SEPANT a alors introduit un recours gracieux contre l'arrêté préfectoral avalisant la charte, le 23/09/2022. Ce recours gracieux est resté pour l'instant sans réponse.

Les actions juridiques de la SEPANT prennent la forme soit d'action au civil, par de dépôt de plainte auprès du Procureur de la République, avec ou non constitution de partie civile, soit de recours porté devant le juge administratif, le plus souvent au titre du contentieux de l'annulation.

Barrage de Descartes-Buxeuil

Le recours introduit conjointement par la SEPANT, ANPER-TOS et FNE Centre-Val de Loire contre la décision autorisant le réarment du barrage de Descartes-Buxeuil s'achemine vers un dénouement de l'affaire, qui aura été hâté par les dommages causés au barrage en question par une crue de la Creuse en juillet 2021. L'arrêté d'occupation du domaine public (AOT), délivré par les Préfètes de l'Indre-et-Loire et de la Vienne, devrait faire l'objet d'un arrêté d'annulation publié dans les mêmes formes, après que l'opérateur ait demandé à se retirer du projet. Les associations requérantes devront aviser sur la suite qu'elles entendent réserver à l'action qu'elles ont engagée.

Refus d'autorisation d'une carrière de sables et granulats à proximité du village de Verneuil-le-Château

Outre le contentieux relatif au barrage de Descartes évoqué ci-dessus, la SEPANT est également présente, au côté de l'Association fédérée « Ensemble pour bien vivre à Verneuil le Château et dans le Pays de Richelieu » dans une action en soutien de l'Etat, suite au recours de la Société Val de Loire Granulats contre le refus d'autorisation d'une carrière de sables et granulats à proximité du village de Verneuil-le-Château. C'est Me Louis Cofflard, avocat au barreau de Paris, qui représente nos associations, L'affaire est venue à l'audience du Tribunal Administratif d'Orléans le 27 février 2022. La rapporteure publique, au terme d'un long exposé, a admis que la préfète

avait eu raison de refuser l'autorisation environnementale, non pas en raison des risques sur la nappe d'eau souterraine, mais au nom de la protection des paysages ! La SEPANT a appris avec satisfaction que, dans le projet de carrière qui était contesté, l'entreprise Val de Loire Granulats (groupe Eurovia) avait perdu en première instance devant le Tribunal Administratif d'Orléans, sa demande d'annulation du refus d'autorisation de la carrière par la Préfecture d'Indre-et-Loire ayant été rejetée (juin 2022). Il apparaît cependant que Val de Loire Granulats a interjeté appel contre ce jugement du T.A. d'Orléans.

PLUI du Val d'Amboise : demande d'annulation de plusieurs dispositions (orientations d'aménagement et de programmation), concernant les sites de La Boitardière

Enfin, une troisième requête est pendante devant le Tribunal Administratif d'Orléans : la demande d'annulation de plusieurs dispositions (orientations d'aménagement et de programmation), concernant les sites de La Boitardière Ouest, la Boitardière Est, le Grand Malpogne, à Amboise et à Chargé) du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Val d'Amboise. La SEPANT contestait l'artificialisation massive de terres agricoles, en contradiction du SCoT, et des principes énoncés dans la requête qui avait été introduite en 2020, et jusqu'ici n'a fait l'objet de la production d'aucun mémoire en réponse de la part de la Communauté de communes du Val d'Amboise. Face à ce silence, alors que les installations commerciales se développent sur le site de la Boitardière Ouest, une requête en référé-suspension des travaux avait été introduite par la SEPANT en mars 2021. La juge des référés n'a pas suivi les conclusions de la SEPANT, et n'a donc pas fait stopper les travaux (ordonnance du 24 mars 2021). L'instruction se poursuit donc quant au fond. Le seul acte enregistré sur le site « Télérecours Citoyens » de suivi des requêtes est la demande d'un Cabinet d'avocats d'Orléans de communication du dossier, en août 2021, signe que le Président de la CCVA avait enfin sollicité un conseil juridique. Depuis lors, rien ne s'est passé. Un acquis, cependant, en relation avec cette requête : la création d'un parc photovoltaïque de 12 hectares sur des terres agricoles à La Boitardière a été annulée par le Président de la CCVA, répondant ainsi à l'un des vœux de la SEPANT, ainsi que de la Préfecture.

Recours actuellement en attente. Après échanges de mémoires, l'instruction a été déclarée close par ordonnance du Tribunal Administratif au 30/08/2022. On attend donc maintenant la position du rapporteur public, et la convocation pour sa communication aux parties.

Dépôts de plaintes auprès du Procureur de la République

Plusieurs dépôts de plainte ont été effectués ces dernières années auprès du Procureur de la République de Tours pour des atteintes à l'environnement en Indre-et-Loire (destruction d'habitats d'espèces protégées à Montlouis-sur-Loire, destruction d'une mare hébergeant des amphibiens à Ballan-Miré, épandage de pesticides par un tiers dans des jardins privés et un cours d'eau à la Membrolle-sur-Choisille, etc.).

Une plainte déposée contre un particulier reconnu coupable de la vente de pesticides sur internet dans des conditions illégales, doit donner lieu à une audience de jugement au Tribunal Correctionnel de Tours (plainte déposée conjointement avec FNE, FNE Centre-Val de Loire, LPO Centre Val de Loire).

3 - Faune, flore, milieux naturels

Couple d'Argiope frelon © F. Canot

3.1. Biodiversité agricole

3.1.1. Le Réseau de l'Observatoire agricole de la biodiversité (OAB)

Un groupe de bénévoles s'est formé en 2016 autour de la thématique de l'OAB et se réunit plusieurs fois chaque année depuis. Chaque bénévole est chargé d'accompagner une ou plusieurs exploitations dans la mise en place de ces protocoles. En 2022, 17 parcelles chez 13 agriculteurs et agricultrices ont pu être suivies, avec l'appui de 15 bénévoles du réseau. A noter deux partenariats spécifiques :

- L'association Biodiv' en Loire, fédérée à la SEPANT, met en place les suivis chez des agriculteurs et agricultrices de Fondettes. Elle est également en lien avec le lycée d'enseignement agricole de Fondettes, qui met en place le suivi avec une classe de 3ème.
- L'INRAE de Nouzilly : en appuie avec la SEPANT, l'INRAE est site de démonstration de l'OAB. Plusieurs chercheurs et chercheuses ont pu mettre en place les protocoles sur 4 parcelles en 2022.

Une demi-journée de formation au protocole vers de terre a eu lieu à Fondettes en début d'année.

Formation au protocole vers de terre - 2022

3.1.2. Diagnostics écologiques sur les exploitations agricoles

Deux fermes ont bénéficié d'un diagnostic écologique en 2022. Il s'agit de deux exploitations en élevage ovin qui sont sur le territoire de la communauté de communes Touraine vallée de l'Indre.

Ce diagnostic s'est déroulé en 3 parties :

- Un inventaire faune flore et habitat
- L'étude de l'impact des pratiques agricoles sur la biodiversité.
- Le croisement de l'ensemble de ces données a débouché sur des propositions de préconisations à destination des agriculteurs pour améliorer l'accueil de la biodiversité sur leur ferme.

3.1.3. Natura 2000 - Zone de Protection Spéciale (ZPS) Champeigne

En 2022, la SEPANT a poursuivi l'animation du site Natura 2000 ZPS Champeigne où se situe une population d'Outardes canepetière (*Tetrax tetrax*), espèce protégée à l'échelle européenne.

Cette animation s'est opérée en partenariat avec la Communauté de Communes Loches Sud Touraine, la Chambre d'Agriculture 37, la LPO et la Fédération des chasseurs. Les missions principales confiées à la SEPANT dans le cadre de l'animation de cette zone sont d'étudier la mise en place des mesures agroenvironnementales et d'effectuer le suivi de la ressource alimentaire de l'Outarde.

Plusieurs réunions entre les animateurs de la ZPS Champeigne ont eu lieu en 2022, avec la SEPANT, la LPO, la Fédération de Chasse et la Chambre d'Agriculture 37. Un COPIL a été réalisé en fin d'année 2022.

La SEPANT s'occupe du suivi de la ressource alimentaire depuis plusieurs années, et travaillait précédemment sur les orthoptères. Cependant, les résultats de ces suivis ont montré que cette ressource seule n'était *a priori* pas suffisante pour la population d'Outarde présente. La SEPANT s'est donc tournée vers les coléoptères et les escargots, deux autres ressources potentielles.

Les suivis sur les coléoptères sont mis en place depuis 2018. Les coléoptères sont collectés sur les parcelles suivies à l'aide de pots barber, puis analysés par les étudiants en master 1 « Biodiversité, écologie et évolution, parcours Ecologie évolutive et comportementale » de l'Université de Tours.

En complément de ce suivi, un protocole de suivi de l'abondance des mollusques a été poursuivi en 2022. En effet, certains escargots observés en abondance dans les parcelles pourraient servir de ressource alimentaire aux poussins de l'Outarde.

Escargots présents sur la ZPS Champeigne

La SEPANT a également organisé, en partenariat avec l'Université de Tours, l'analyse des fèces d'Outardes collectées en 2020 et 2021. Cela a permis de connaitre, à travers une extraction de l'ADN, ce que pouvait être consommé par les Outardes. Nous avons retrouvé notamment des carabes (que nous retrouvons lors des suivis des coléoptères) et des escargots blancs. Cela vient appuyer l'hypothèse de la consommation de mollusque par les Outardes. Une nouvelle récolte a été effectuée en 2022 afin de compléter les analyses précédentes.

3.1.4. Concours général agricole « Pratiques agroécologiques, prairies et parcours »

En 2022, la SEPANT a coorganisé avec le PNR Loire Anjou Touraine la 3ème édition tourangelle du concours « pratiques agroécologiques, prairies et parcours ». Ce concours, anciennement appelé concours « prairies fleuries », récompense le meilleur équilibre agroécologiques rendu par les prairies naturelles et valorise les pratiques qui permettent de concilier production agricole de qualité et préservation de la biodiversité.

Le concours s'est déroulé sur le territoire des vallées de le Roumer, du Changeon et du Lathan. 6 parcelles étaient inscrites dans la seule catégorie ouverte cette année : « fauche exclusive » Un jury, composé d'un expert en botanique, un expert en fourrage, un expert en entomofaune et un expert en apiculture, a visité les parcelles afin de définir un lauréat. Les échanges ont permis de prendre en compte tous les aspects de la production agricole à la préservation de la faune et de la flore, en passant par la préservation de la qualité de l'eau.

Le lauréat local a été récompensé lors de la remise des prix qui s'est déroulée le 23 octobre 2022, lors de la clôture de l'exposition « Biodiversité, messicoles et pollinisateurs » organisée à Bourgueil par l'association Sauvegarde de la Biodiversité, Loire Anjou Touraine Nord. Il n'a malheureusement pas été sélectionné pour participer au concours national.

3.1.5. Natura 2000 – Vallée de l'Indre

Depuis 2020, le Pays Castelroussin Val de L'Indre anime la zone Natura 2000 Vallée de l'Indre en partenariat avec les Chambres d'Agriculture du 36 et du 37 ainsi qu'avec la SEPANT et Indre Nature.

Nous avons poursuivi l'appui de l'animation en réalisant le suivi des parcelles et des linéaires de haies et de ripisylve déjà contractualisés en MAEC. Une formation flore des prairies humides et une sur la gestion des haies et des ripisylves à l'attention des agriculteurs ont également été réalisées.

3.2. Inventaire et restauration des zones humides

En 2022, deux inventaires de zones humides ont été réalisés sur les territoires suivants :

- bassin de l'Indrois
- bassin du Négron

L'inventaire sur le bassin de l'Indrois a été demandé par la Communauté de communes Loches - Sud Touraine afin d'acquérir une meilleure connaissance des zones humides réparties sur son territoire. Cette étude avait pour objectif de proposer des sites à préserver avec de forts enjeux de biodiversité et des sites à restaurer afin d'accroître les fonctions d'épuration des eaux de ruissellement tout en délimitant et en caractérisant l'ensemble des zones humides. Des fiches actions ont été rédigées sur 7 sites à enjeux biodiversité et 6 sites à enjeux pollutions diffuses. Ce travail a permis à la technicienne de rivière de l'Indrois de positionner 6 sites qui devront faire l'objet de restauration dans le prochain contrat territorial.

L'inventaire des zones humides sur le bassin du Négron – du Saint Mexme et de la basse vallée de la Vienne a été demandé par le syndicat de bassin (SBNM), dans le cadre du Contrat territorial. La méthode et l'objectif de cette mission est tout à fait semblable aux études menées par la SEPANT depuis 2015, à savoir

l'identification et la caractérisation des zones humides sur l'ensemble du bassin versant afin de faire ressortir les sites prioritaires. Cette hiérarchisation a une visée opérationnelle car des préconisations sont formulées sur chaque site prioritaire afin d'améliorer les fonctions écologiques des zones humides (accueil de la biodiversité, stockage de carbone, épuration des eaux, écrêtement des crues et soutien d'étiage).

L'ensemble des données produites lors de ces études sont disponibles sur notre plateforme de cartographie interactive : https://sepant.lizmap.com/cartes/index.php/view/

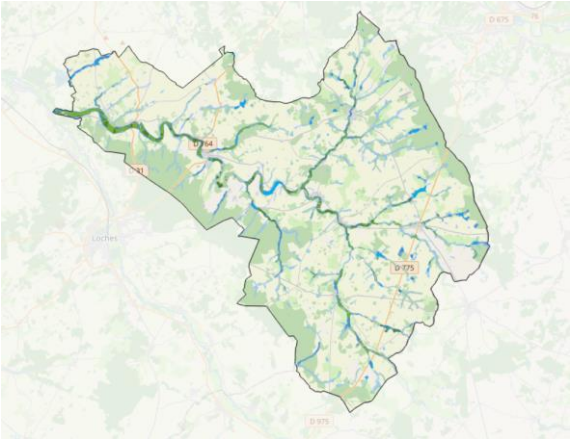

Inventaire et caractérisation des zones humides du bassin versant de l'Indrois

Des travaux de restauration de zones humides ont été mis en œuvre dans le cadre du Contrat territorial de la Brenne entre juillet et octobre 2022. Il s'agissait pour l'essentiel de travaux de réouverture de milieux, dans des secteurs de prairies humides oligotrophes alcalines, un habitat en danger critique d'extinction à l'échelle régionale. Des travaux similaires ont été mis en œuvre à Chaveignes dans le cadre du Contrat territorial Veudes-Mâble-Bourouse, sur un bas-marais alcalin dégradé.

3.3. Diagnostics écologiques

3.3.1. Mise en œuvre du programme de gestion du Marais a NOTRE-DAME d'OE

Initié en 2019, la SEPANT a accompagné Tours Métropole pour la mise en œuvre du programme de gestion et de restauration de la zone du Marais sur la commune de Notre-Dame d'Oé.

Les suivis écologiques complémentaires préconisés dans le plan de gestion ont été réalisés en 2022. Le roncier ainsi que la cariçaie ont été fauchés et exporté par l'entreprise Environnement 41. La création de la mare, prévue pour diversifier le milieu, a également pu être mené à bien. Une présentation en conseil municipal de la commune de Notre-Dame-D'Oé et une présentation publique ont pu être diffusés. Les animations ont été reportées à 2023.

3.4. Inventaires

3.4.1. Inventaire permanent des ZNIEFF

Comme chaque année depuis 2009, la SEPANT a contribué à l'inventaire permanent des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) du Département, conformément au mandat confié par l'Etat (DREAL Centre-Val de Loire).

Ces prospections ont permis d'actualiser des ZNIEFF déjà existantes et de proposer l'inscription de nouveaux sites à l'inventaire. En 2022, 4 ZNIEFF ont été proposées en création, dont 3 ZNIEFF de type 1 (Landes humides du Champ de Manœuvre, Landes de Cravant-le Ruchard, Pelouses des Quatre Noyers) et 1 ZNIEFF de type 2 (Vallées de la Vienne et de la Creuse). D'autre part, quatre ZNIEFF de type 1 ont fait l'objet d'une actualisation des données.

3.4.2. Inventaire de biodiversité

Depuis 2012, la SEPANT réalise des Inventaires de la Biodiversité Communale (IBC). Les objectifs de ces IBC sont de réaliser un état des lieux de la biodiversité sur un territoire communal, d'améliorer les connaissances sur les habitats, la flore et la faune et enfin de sensibiliser et mobiliser les élus et les citoyens pour préserver le patrimoine naturel communal. Ainsi, la SEPANT a déjà accompagné 13 communes : Notre-Dame-d'Oé, Esvres-sur-Indre, Monts, Bléré, Château-Renault, Larçay, La Riche, Chambray-lès-Tours ainsi que la ville de Tours, Le-Petit-Pressigny, Saint-Epain, Montbazon et Epeigné-les-Bois en partenariat avec la LPO Touraine.

Ces projets permettent de mettre en avant, auprès des élus et des habitants, les enjeux faunistiques et floristiques importants que possèdent leur territoire.

En 2022, nous avons travaillé sur les territoires de Ballan-Miré et de Monnaie.

La SEPANT a également contribué à l'Atlas de la Biodiversité Intercommunal de la communauté de communes du Val d'Amboise en groupement avec la LPO, Caudalis, le CPIE CVL et Ligéria Nature.

3.4.3. Diagnostic écologique du CEA-le Ripault

Les derniers diagnostics écologiques du CEA-le Ripault datant d'une quinzaine d'années, l'évolution règlementaire oblige les industriels exploitant des ICPE, à réaliser une évaluation environnementale incluant une étude écologique. La SEPANT et la LPO Centre-Val de Loire ont été missionnés pour la réalisation d'un nouveau diagnostic.

L'objectif était donc de mettre à jour les connaissances de la faune, de la flore et des habitats du site, de façon à les protéger en limitant les impacts industriels liés aux activités. À partir des conclusions et propositions de cette étude, le CEA Le Ripault pourra réajuster ses modes de gestion des espaces extérieurs situés dans le périmètre du site.

3.4.4. Suivi Temporel des Rhopalocères (STERF)

Le Suivi Temporel des Rhopalocères de France (STERF) est un observatoire des papillons diurnes, lancé par le Museum National d'Histoire Naturelle en 2006 sur l'ensemble du territoire. Sa déclinaison en Indre-et-Loire s'inscrit dans une volonté de réaliser un état des lieux de la biodiversité via un groupe d'espèces sensibles et menacées, dynamiser le réseau bénévole autour de la biodiversité et participer à un programme national.

En avril, une formation théorique sur la méthode de suivi a été dispensée en salle. Les contributeurs étaient notamment composés cette année de six bénévoles, un service civique (Maxence LECOMTE). L'investissement du volontaire en service civique et les bénévoles ont été, comme chaque année, d'un grand soutien pour maintenir un nombre élevé de mailles suivies. Ainsi, 24 mailles ont été suivies.

En sept années de STERF, 87 espèces - soit 82% des espèces mentionnées dans le département – ont été observées. Depuis le début du projet, près de 16 000 données ont été récoltées.

En 2022, la SEPANT souhaite poursuivre cet effort en cohérence avec les objectifs du Plan National d'Actions (PNA) « Papillons diurnes ». Cette action doit être renouvelée sur le long terme pour le calcul de l'indicateur TRIM, outil nécessaire à la bonne analyse des variations des populations des différentes espèces de papillons diurnes.

3.4.5. Amélioration des connaissances sur les papillons du Plan Régional d'actions en Indre-et-Loire

En 2022, la SEPANT a poursuit ses efforts concernant les papillons diurnes du PRA grâce à l'investissement de Vincent Le Boullec, en stage pendant 6 mois. Outre les prospections des sites de reproduction du Damier de la succise, nous nous sommes focalisés sur le Grand collier argenté, dont les populations actuelles se

réduisent et sont cantonnées à la forêt de Loches.

La mise à jour des connaissances a permis de prendre contact et d'informer les gestionnaires forestiers, pour une meilleure prise en compte des enjeux liés à ce papillon en particulier.

Le Grand collier argenté (*Boloria euphrosyne*) © L. PALUSSIERE

3.4.6. Numérisation et valorisation de la collection "Lépidoptères" d'Alain CAMA

Alain Cama, spécialiste des lépidoptères, expert reconnu pour les micro-hétérocères, travaille depuis plus de 60 ans à l'amélioration des connaissances de ces insectes. Au fil des années, il a publié à de nombreuses reprises sous forme de compte-rendus d'inventaires, révision de la systématique, techniques d'échantillonnage ou anecdotes de prospections.

Dans le cadre d'un Appel à projets du Muséum National d'Histoire Naturelle, il a mis à disposition ses collections lépidoptères en vue d'une valorisation.

Exemple d'une boite à Geometridae © A. CAMA

Après numérisation et intégration des données au sein des bases naturalistes, ses collections pourront être valorisées dans le cadre de la réalisation d'Atlas (échelle nationale à départementale), de mises à jour des listes rouges et des projets de recherche sur la biodiversité, la préservation des écosystèmes ou encore la génétique moléculaire.

A ce jour, près de 24 000 données ont été numérisées. Un grand merci aux bénévoles qui ont pris de leur temps !

3.4.7. Base de données naturaliste

Créée en 2020, la base de données naturalistes « Obs'37 » (http://obs37.fr) s'approche des 280 000 observations. Avec l'arrivée régulière de nouveaux contributeurs, le travail de validation s'intensifie.

La SEPANT encourage l'ensemble des naturalistes à partager leurs observations auprès de la communauté sur le site internet afin d'améliorer les connaissances dans la région.

Nous tenons à remercier tous les naturalistes bénévoles ou non qui transmettent déjà leurs données ainsi qu'à celles et ceux qui font vivre cette base et qui aident à la détermination des espèces.

3.5. Restauration et gestion écologique

3.5.1. Suivi de la colonisation des mares de compensation LGV SEA

Ce suivi a pour but de mesurer la colonisation des mares créées ou restaurées afin d'évaluer si des dysfonctionnements sont présents. Il consiste à décrire la morphologie des mares, un suivi photographique et un suivi écologique (flore, odonates, amphibiens) afin de connaitre l'évolution de ces milieux naturels. En 2022, 9 mares compensatoires ont fait l'objet de ce type d'étude.

Vue sur une mare des Hauts de Draché, encore en eau malgré la sécheresse (Draché)

Les résultats sont très encourageants en termes de reconquête de la biodiversité des mares.

3.5.1. Suivi des espèces cibles dans les sites en acquisition LGV SEA

En 2022, les suivis des sites « en acquisition » dans le cadre des mesures compensatoires environnementales LGV SEA ont débuté.

Cela concernait plusieurs groupes taxonomiques : les orthoptères (Hauts de Draché), les hétérocères (Boisements matures de Louans), les odonates (Vallée de l'Arçeau et de la Manse), les mammifères semi-aquatiques (Prairies de la Bouchère et la Vallée de l'Arçeau).

3.5.2. ORBELLO / Yzeures-sur-Creuse

Suite à la signature d'une convention de partenariat entre la SEPANT et Orbello Granulat, un suivi écologique annuel est effectué sur la carrière en cours d'exploitation d'Yzeures-sur-Creuse. Cette étude permettra à la SEPANT de suivre l'évolution de la carrière et d'établir un programme de restauration avec l'entreprise. Un programme d'actions pluriannuel a été élaboré ; cette année, les suivis portaient sur les amphibiens et l'avifaune.

3.5.3. Les mares en Indre-et-loire

En 2022, le partenariat avec le Conseil départemental 37 pour l'accompagnement du Plan départemental « mares publiques de Touraine » s'est poursuivi. Il permet d'apporter aux collectivités une aide financière et technique et une visibilité concernant les actions menées.

La SEPANT apporte une assistance technique pour le montage des dossiers, l'aménagement des sites et le suivi de la réalisation des projets. En 2022, nous avons accompagné la constitution de 7 projets de restauration ou de création de mares sur les communes suivantes : Saint-Benoit-la-Forêt, Villedômer, Tours, Seuilly, Cinq-Mars-la-Pile, Benais-Restigné, Saint-Laurent-de-Lin. Les projets 2020 et 2021 et 2022 ont déjà permis la restauration de 7 mares et la création de 5 mares. La suite des chantiers sont programmés pour 2023.

Lancement et réalisation du dispositif régional « Objectif MARES » : Mobilisation pour les Amphibiens et la Restauration de leur EcoSystèmes. Des inventaires sur la flore, les odonates et les amphibiens ont été menés sur les 5 mares privées retenues. Ils se sont suivis de 5 chantiers participatifs mobilisant près de 40 bénévoles sur 4 jours complets chantiers, dont 2 ont pu être compléter d'une intervention mécanique (curage). Des actions complémentaires se poursuivent sur ces mares en 2023.

Dernière journée de chantier participatif sur la mare de Montbazon (26 novembre 2022)

3.5.4. Eleveurs de biodiversité

Afin de protéger et de restaurer les habitats agropastoraux, actuellement extrêmement menacés en raison de la diminution du nombre d'éleveurs et des changements de pratiques agricoles, la SEPANT, InPACT 37 et Terre de Liens ont poursuivi leurs actions dans le cadre du projet « éleveurs de biodiversité » financé par l'OFB – Mobbiodiv'2020.

Fin 2021, 257 propriétaires de parcelles accueillants des habitats agropastoraux avaient été contactés par voie postale. En 2022, le travail a consisté à :

- échanger avec les propriétaires intéressés par le projet (26 retours positifs)
- réaliser un diagnostic écologique des parcelles (21 fiches réalisées et un plan de gestion restreint)
- animer une randonnée grand public ayant pour objectif la découverte des habitats agropastoraux.
- participer à la réalisation d'une vidéo de sensibilisation.

L'objectif est maintenant de garder contact avec les propriétaires motivés pour, à terme, mettre en place des actions de restauration ou de préservation.

3.5.5. Aux Arbres etc

Créé début 2021, le collectif « Aux arbres et cætera » agit dans le but de faciliter le développement et la multiplication de projets de plantation d'arbres et plus particulièrement de haies ou d'autres systèmes agroforestiers sur le territoire. Pour cela, il essaie d'apporter un soutien technique, logistique, savoir-faire et main d'œuvre lors de chantiers collectifs.

En février 2021, le collectif fut officialisé, par un chantier de plantation de 140 mètres linéaires de haies, à Chaveignes.

Depuis 2021, la SEPANT, s'est associée avec d'autres structures environnementales et agricoles (FNE CVL et associations fédérées, BIO-CENTRE, ARDEAR CVL, A2RC, InPACT37…), pour accompagner les exploitants agricoles dans leur projet de plantation de haies dans le cadre du plan de relance CENTR'HAIES lancé par la DREAL.

La SEPANT s'est ainsi engagée durant les deux années de financement, à accompagner 19 projets en amont de la plantation, afin de construire un projet de plantation adapté au milieu, aux pratiques, avec un choix d'essences locales correspondant aux caractéristique du lieu de plantation….

Plantation à Azay-sur-Indre en Février 2022

10 accompagnements de projet ont pu être réalisés dans le cadre du programme CENTR'HAIES, en 2022.

L'année 2022 a permis aux bénévoles, toujours plus nombreux aux chantiers, de planter 4327 mètres linéaires de haies et 13ha de linéaire d'arbres en intraparcellaire (soit 7744 plants) répartis sur 6 projets.

Durant l'ensemble de l'année, le collectif « Aux arbres et cætera » s'est réuni lors de rencontres

diverses, afin de travailler notamment sur l'organisation des chantiers de plantations de la saison 2022/23 ou encore de s'initier à la récolte de graines végétal local et connaitre la filière « Végétal Local » lors d'une formation de 3 jours à la ferme de Belêtre (Dolus-le-sec).

Ce fut dans la convivialité, le partage et la bonne humeur que chacune et chacun ont pu apporter leur contribution.

Bien que la période la plus impactante, pour le collectif, soit l'automne-hiver, il ne faiblit pas durant le reste de l'année, il est toujours temps de le rejoindre, car entre deux hivers, on prépare les futurs chantiers, on prend soin des arbres plantés, on peut collecter des graines, etc.

En hiver 2023, seront réalisés trois chantiers de plantations supplémentaires. Puis en automne 2023, arriveront de nouveaux chantiers.

3.5.6. Accompagnement A10

Depuis 2015, la SEPANT accompagne COFIROUTE dans la prise en compte de la biodiversité dans le cadre des travaux d'élargissement de l'A10 entre Veigné et Sainte-Maure-de-Touraine.

En 2022, nous avons poursuivi notre partenariat pour la mise en œuvre des mesures compensatoires. Nous avons rédigé un plan de gestion sur des prairies humides sur la commune de Monts ainsi que celui sur un boisement à Veigné.

3.5.7. Mise en œuvre du Plan de gestion du pré des Tourettes

Les travaux d'élargissement du viaduc de Langeais ont impacté une zone humide. En compensation de ces impacts, COFIROUTE a passé une convention avec la mairie de Langeais pour mettre en œuvre un plan de gestion écologique sur 7 ha d'anciennes peupleraies. En 2019, la SEPANT avait rédigé le plan de gestion du site. Ce plan de gestion consiste essentiellement à retrouver des prairies humides en bon état de conservation, ainsi qu'à reconstituer une trame bocagère. En 2022, les travaux de restauration de prairies humides ont été mis en œuvre et suivis par la SEPANT. Par ailleurs, nous avons suivi la population de Cuivré des marais. Il apparaît que les effectifs de ce papillon protégé ont chuté fortement en 2022, probablement en raison de la fermeture du milieu.

Végétation avant travaux

Etat de la parcelle deux semaines après les travaux de réouverture

Reprise de la végétation début janvier 2023

3.5.8. Messicoles

Depuis 2015, en lien étroit avec la Société Botanique Ligérienne représenté par Dominique Tessier, 24 espèces ont été labellisées « Végétal local » pour la valorisation la réimplantation de ces espèces floristiques patrimoniales en Indre-et-Loire.

Suite à l'audit de fin d'année 2021, le label a été suspendu le temps de mettre en place une amélioration de la traçabilité des lots ainsi que le besoin de renouveler génétiquement nos graines pour répondre au cahier des charges. Une session de ramassage et de récolte de graines à la Morellière a été réalisé et les graines ont pu être valorisé auprès de l'Université de Tours, d'un Conservatoire de messicole et le Conservatoire d'Espaces Naturels Centre-Val de Loire.

Le partenariat entre le conseil départemental sur le site de l'Espace Naturel Sensible de Richelieu et celui de l'Eperon-Murat gérer par le Conservatoire d'Espace Naturel, s'est poursuivi. Celui-ci se traduit par un suivi de la diversité et de l'abondance des messicoles. Il consiste également à leur fournir des conseils de gestion pour favoriser le maintien de messicoles dans le temps.

Nous avons participé au comité de pilotage du Plan National d'Action Messicoles. Ce dernier étant en finalisation de rédaction pour son actualisation et pour y intégrer les espèces liées aux vignes et vergers.

Journée de récolte et de tri de graines à la Morellière du 24 juillet 2022

3.6. Sorties nature GRAND PUBLIC

Le Référentiel Qualité Grand Public obtenu en 2017 a été à renouvelé avec succès fin 2022.

En 2022, plusieurs sorties ont été proposées à destination du grand public les week-ends ou pendant les vacances. L'objectif étant de sensibiliser aux enjeux de préservation de la biodiversité.

- Un cycle de quatre sorties a été réalisé sur l'ENS des Prairies de Beaumer à Monts et a rassemblé 33 participants.
- Un cycle de deux sorties a été proposé sur l'ENS de Channay-sur-Lathan avec au total 36 participants.

En comptant les sorties ponctuelles et les sorties associées à des projets comme l'Inventaire de la Biodiversité Communale (IBC), la SEPANT a proposé en tout 13 sorties nature et rassemblé 133 participants.

3.7. Sensibilisation et éducation à la biodiversité Auprès du jeune public

Au cours de l'année 2022, des actions de sensibilisation et d'éducation à la biodiversité ont été réalisées auprès du jeune public de la maternelle au lycée et dans le cadre des accueils collectifs de mineurs (centres de loisirs). Les thèmes abordés ont été les suivants :

- La faune

- La flore
- Les faluns
- Les auxiliaires du jardin

Ainsi, ce sont 43 interventions qui se sont déroulées au cours desquelles 814 jeunes de 3 à 16 ans ont été sensibilisés.

Découverte de la faune à Monnaie le 28 avril 2022

Parmi ces interventions, plusieurs rentrent dans le cadre de projet :

- 5 interventions dans le cadre des actions de sensibilisation des IBC ;
- 3 interventions dans le cadre des Aires éducatives avec l'école Claude Chappe de Chambray-lès-Tours ;
- 2 interventions dans le cadre du Contrat Local d'Accompagnement à la scolarité (CLAS) au quartier des Fontaines à Tours ;
- 2 interventions dans le cadre de la Convention Régionale d'Education à l'Environnement et au Développement Durable (CREEDD) ;
- 3 interventions sur l'ENS de la carrière des faluns à Channay-sur-Lathan en partenariat avec le département d'Indre-et-Loire.

3.8. Formations à la biodiversité

3.8.1. Formation sur la flore ligérienne

Le 22 septembre 2022, la SEPANT est intervenue lors d'une formation organisée par la Fédération des maisons de la Loire, à destination essentiellement d'éducateurs à l'environnement de la région.

3.8.1. Formation à la biodiversité auprès des techniciens de rivières

En mai et juin 2022, la SEPANT a dispensé une formation de trois jours sur la biodiversité à destination des techniciens de rivières. Une quinzaine de participants ont pu suivre cette formation de terrain, portant à la fois sur la flore et les habitats, et sur le faune. Un volet en salle visait à fournir un socle de connaissances théoriques de base en écologie et sur la législation liée aux espèces protégées.

3.8.2. Formation PostGIS Lizmap pour Indre Nature)

Une formation de 2 jours a été dispensée pour 5 salariés d'Indre Nature. Elle visait à permettre aux stagiaires d'être autonomes dans l'utilisation de PostGIS et la publication de cartes interactives sur Lizmap.

4 - Le développement durable

4.1. Favoriser l'émergence d'une culture commune sur les enjeux de l'eau

Plusieurs soirées d'animations ont été prévues pour favoriser l'émergence d'une culture commune sur les enjeux de l'eau, et la préservation des milieux aquatiques.

- La SEPANT a participé au village des sciences organisé dans le cadre de la fête de la science. Situé à l'hôtel de ville de tours, cette manifestation a accueilli plus de 3 500 visiteurs le week-end du 15 et 16 octobre 2022. A cette occasion, le grand public a été sensibilisé sur les milieux aquatiques (rivières, mares, zones humides…) et leur préservation dans une perspective de changements climatiques.
    - La SEPANT a coorganisé avec l'association 'Youth for climate' et le cinéma CGR Centre, un ciné-quiz autour de la thématique de l'eau. Un quiz sur la thématique de l'eau et de sa préservation a été créé pour l'occasion, puis animé avant la projection du film « Avatar : la voie de l'eau ».
- Intervention lors du 50ème anniversaire de la convention du patrimoine mondial au MAME à Tours le 16 novembre 2022 : participation au débat sur la thématique « la Loire à l'état sauvage
- Intervention lors de la Journée d'échanges : La restauration et la réhabilitation des zones humides organisée par FNE – Centre – Val de Loire le 1er décembre 2022 à Orléans.
- Co-organisation avec eau Touraine d'un évènement lors de la journée mondiale de l'eau, le 22 mars 2022, intitulé "Eaux souterraines : rendre visible l'invisible".

4.2. La prévention au réemploi

Les différentes rencontres avec les communautés de communes d'Indre-et-Loire

ont permis d'aboutir à un projet de concertations citoyennes construit. L'objectif est ainsi de sensibiliser les habitants et de les impliquer sur les défis du réemploi. Ainsi, des groupes de participants volontaires étudient en profondeur des enjeux identifiés sur le territoire.

En 2022, la SEPANT a accompagné la communauté de communes Touraine Est Vallées pour mettre en place le projet. Des problématiques locales, nécessitant des solutions adaptées à la population, ont été ciblées par la collectivité et 3 réunions de concertation se sont tenues en 2022 sur la collecte séparative des biodéchets, la faisabilité de la création d'une ressourcerie et d'un guichet unique pour les D3E.

4.3. La sensibilisation à la Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO)

La RSO consiste à volontairement prendre en compte les impacts sociaux et environnementaux des activités économiques, et ainsi répondre aux enjeux mondiaux du développement durable. Tous les types d'organisations sont concernés : entreprises, collectivités, associations, établissements scolaires…

Bilan Carbone de KAMI, A MONTBAZON

La société KAMI est désormais un partenaire régulier de la SEPANT pour les enjeux liés à leurs émissions de gaz à effet de serre. L'association a continué de suivre l'entreprise en 2022 sur ses questionnements et ses actions. Suite aux résultats de leur Bilan Carbone© de 2021, KAMI a mis en œuvre des actions de réduction et a contribué au financement du projet de plantations de haies mené par le collectif « Aux Arbres Etc. ».

Le Bilan de Gaz à Effet de Serre et le Plan de Mobilités de Val Touraine Habitat

L'association a remporté en 2021 l'appel d'offre de Val Touraine Habitat pour la réalisation de son Bilan de Gaz à Effet de Serre, de son Plan de Mobilités et de son audit énergétique. Pour cette dernière partie, la SEPANT s'est associée à l'entreprise Energio.

En 2022, l'audit énergétique a pu être réalisé par l'entreprise Energio.

La SEPANT a entrepris la réalisation du Bilan de Gaz à effet de Serre et du Plan de mobilités en collectant l'ensemble des données. Ce travail se terminera en 2023.

4.4. Objectif climat 2030 : Accompagnement des collectivités à l'adaptation au changement climatique

La SEPANT a participé à l'élaboration du projet Objectif climat 2030, coordonné par FNE-CVL au niveau régional et par la SEPANT en Indre-et-Loire.

Objectif climat 2030 est un programme d'accompagnement des collectivités, qui a vu le jour en 2019, pour la préservation de la ressource en eau face aux changements climatiques.

En 2022, la SEPANT a continué l'accompagnement de la commune de Villedômer et de Vouvray. La commune d'Athée sur Cher a également été accompagnée.

4.5. Sensibilisation du public

La SEPANT est signataire du Référentiel qualité Jeune Public depuis 2013, gage de qualité des animations proposées aux enfants et adolescents.

Relais Local Eco-Ecole

La SEPANT a poursuivi en 2021 son travail de relais départemental dans le cadre du réseau Eco-Ecole. Le réseau est développé en France depuis 2005. L'objectif du programme est d'accompagner les établissements scolaires (maternelles, écoles, collèges, lycées) dans la réalisation de projets en lien avec le développement durable, selon 8 thématiques au choix : alimentation, biodiversité, déchets, eau, énergies, solidarités, santé ou climat. Les écoles s'engagent à mettre concrètement en œuvre un projet à l'échelle du lieu de vie de l'établissement et de leur territoire, en intégrant les élèves comme véritable porteurs de projets. Ils peuvent ensuite demander une labellisation Eco-Ecole de leurs projets.

Grâce au soutien financier de la fondation ORCOM puis de la fondation SNCF, obtenus suite à des appels à projet, la SEPANT a pu proposer des demi-journées d'animations et de formations pour les éco-délégués dans les établissements. En 2022, 14 animations ont été réalisé dans ce cadre.

Animations création d'objets à partir de déchets

Dans le cadre du catalogue d'animations proposées par Tours Métropole à ses écoles, la SEPANT intervient sur la thématique du tri et la valorisation des déchets. Au cours de cette animation, les élèves sont amenés à aborder la notion de tri des déchets, le recyclage, la réutilisation et la réduction des déchets. L'animation se conclut par une activité manuelle avec la fabrication d'une éponge tawashi. Cet objet permet de montrer concrètement qu'il est possible de donner une seconde vie à nos déchets tout en les rendant utiles. Ainsi ce sont 15 animations qui ont été réalisées en 2022 avec 358 élèves sensibilisés sur cette thématique.